

Les « Justes parmi les nations »

Six millions de juifs, dont 1,5 million d'enfants, furent assassinés dans les pays occupés par l'Allemagne nazie durant la seconde guerre mondiale. Une grande partie de l'Europe est alors sous la domination nazie et la majorité des Etats et des peuples garde le silence sans intervenir et pire encore, certains collaborent avec les assassins.

Cependant, quelques-uns, au risque de leur propre liberté et même de leur vie, tendent une main secourable pour sauver des enfants ou des familles juives. Ces héros font tous partis des « Justes parmi les nations ».

Qui sont ces "Juste parmi les nations" ?

« Juste parmi les nations » est une expression du judaïsme traditionnel tirée du Talmud (traité *Baba Batra*, 15 b) qui signifie « généreux des nations du monde ». C'est ainsi qu'en 537 av. JC Cyrus, conquérant perse, reçu ce titre lorsqu'il décida de ramener tous les déportés des bords du Tigre et de l'Euphrate vers leur lieu d'origine, en prenant avec eux les objets précieux qui leur avaient été arrachés au temple de Jérusalem.

Devoir de mémoire et de gratitude, ce titre ancestral vieux de plus de 2.500 ans dans la tradition juive, est appliqué à tous les hommes et femmes qui ont sauvé des juifs pendant la Shoah.

Créé en 1953, par une loi du Parlement israélien, (la Knesset), l'Institut Yad Vashem de Jérusalem fut nommé en référence à ce texte:

« *Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés* »*Bible, Isaïe 56.*

Situé sur la colline du Souvenir, dans les hauteurs de la ville, Yad Vashem est à la fois un lieu de mémoire, de recherche, d'enseignement et un complexe muséologique exceptionnel.

Contre l'oubli du crime dont les nazis voulaient effacer jusqu'aux traces, Yad Vashem rassemble les noms des victimes d'Auschwitz, Majdanek, Treblinka, Belzec, Sobibor, Chelmno et des innombrables autres lieux d'assassinat.

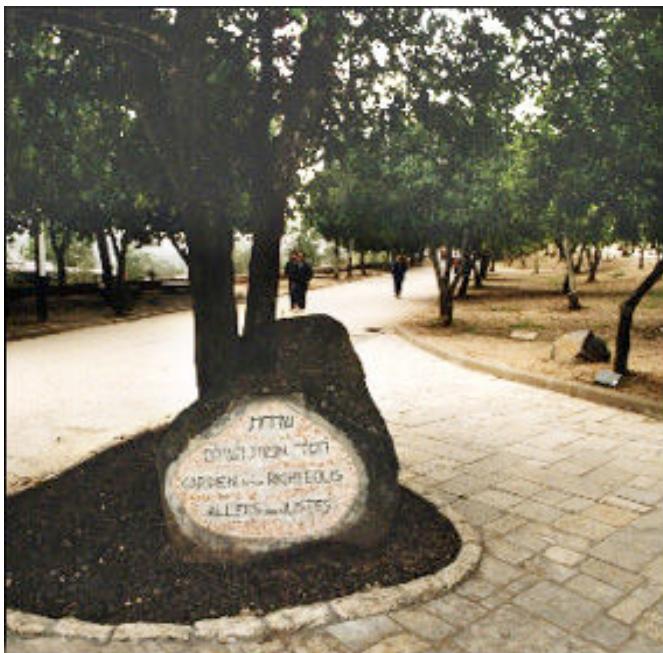
Son but est de perpétuer la mémoire individuelle et collective des victimes de la Shoah, d'honorer les « Justes parmi les Nations » et de tout mettre en œuvre pour s'assurer que le Monde n'oubliera jamais.

C'est un lieu, emprunt d'une forte charge émotionnelle ressentie par tous les visiteurs.

Hommage d'Israël rendu aux Justes

Ces Justes, dont les actions constituent des exemples exceptionnels de courage, de générosité et d'humanité sont des phares pour les prochaines générations.

Les personnes reconnues comme telles reçoivent la médaille des Justes et un diplôme honorifique (remis à un proche en cas de reconnaissance posthume). Elles ont également l'honneur d'avoir un arbre planté à leur nom dans le Jardin des Justes à Yad Vashem. Leurs noms sont également inscrits sur le mur d'honneur (la plantation d'arbres n'ayant pu continuer faute de place dans le Jardin des Justes).



Allée des Justes à Yad Vashem (Jérusalem) : au pied de chaque arbre planté, le nom d'un "Juste"

C'est la distinction suprême décernée par l'Etat d'Israël à des non juifs pour marquer la reconnaissance du peuple juif. Quel que soit leur lieu de résidence, les « Justes parmi les nations », connaissant des difficultés économiques reçoivent une aide financière de la Fondation juive pour les Justes, organisation philanthropique installée à New York et créée à cet effet. La Fondation Anne Frank, à Bâle, prend en charge les personnes ayant besoin de soins médicaux. Les Justes résidant en Israël (environ 57 personnes et leur famille) perçoivent automatiquement une pension substantielle de l'Etat.

Les lois de Yad Vashem autorisent : « à conférer la citoyenneté honoraire aux « Justes parmi les Nations » et s'ils ont disparu, la citoyenneté commémorative de l'État d'Israël en reconnaissance de leurs actions ».

Au 1^{er} Janvier 2007, 22 765 personnes de quarante et une nationalités différentes ont été honorées ainsi que les membres des familles qui ont partagé les risques du sauvetage des Juifs. Certains furent des hommes d'église qui considéraient la résistance au nazisme et l'aide aux juifs victimes du génocide nazi comme un impératif religieux. D'autres étaient animés d'idéaux humanitaires, d'autres encore révoltés par ce que leurs fonctions pouvaient les amener à commettre, comme de nombreux policiers ou gendarmes. Certains fonctionnaires et diplomates ont reçu eux aussi le titre de « Justes parmi les nations ».

L'octroi de cette distinction doit honorer des actions incontestables, prouvées, largement individuelles à quelques exceptions comme le : le Danemark, et ses mouvements de résistance qui ont sauvé la quasi totalité de la communauté juive du pays (environ 7 200 personnes sur un total estimé à 8 000) ; le village de Nieuwlande, aux Pays-Bas dans la province de la Drente ; la communauté protestante du village français du Chambon-sur-Lignon ou encore le réseau polonais Żegota.

La difficulté de trouver des témoignages directs ou le caractère diffus de certaines actions réduisent le nombre des « Justes » identifiables.

Le livre des Justes ne sera jamais fermé car nombreux sont ceux qui resteront anonymes faute de témoignages. La politique de Yad Vashem est de poursuivre ce programme tant que des demandes de reconnaissance étayées par des preuves lui seront transmises.

La médaille des Justes



Médaille des Juste parmi les nations » dans son présentoir en bois d'olivier

Signée Nathan Karp, la médaille est l'expression à la fois artistique et symbolique de la phrase du *Talmud* : « Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier ». Les deux mains qui agrippent la corde du salut – à la base ce sont des barbelés – semblent surgir du néant, tandis que la corde enroulée avec force autour du globe terrestre proclame que les actes tels que ceux des Justes justifient l'existence du monde et notre foi en l'humanité.

Quels sont les critères de reconnaissance des « Justes parmi les nations »

La reconnaissance d'un Juste doit établir, avec plusieurs témoignages concordants, des faits probants, tels que :

- Avoir apporté une aide dans des situations où les juifs étaient impuissants et menacés de mort ou de déportation vers les camps de concentration.
- Avoir été conscient du fait qu'en apportant cette aide, le sauveteur risquait sa vie, sa sécurité et sa liberté personnelle (les nazis considéraient l'assistance aux juifs comme un délit majeur).
- N'avoir recherché aucune récompense ou compensation matérielle en contrepartie de l'aide apportée.

Les aides apportées revêtent des formes diverses :

- Héberger un enfant ou une famille chez soi, dans des institutions laïques ou religieuses, à l'abri du monde extérieur et de façon invisible pour le public.

- Aider un juif à se faire passer pour un non juif en lui procurant des faux papiers d'identité ou des certificats de baptême (délivrés par le clergé afin d'obtenir des papiers authentiques).
- Aider les juifs à gagner un lieu sûr, ou à traverser une frontière vers un pays d'accueil neutre.
- Adopter temporairement un enfant juif pendant la durée de la guerre.

Hommage aux « Justes parmi les nations » de France

Un monument des « Justes parmi les Nations » de France a été inauguré par le Président de la République française Jacques Chirac le 2 novembre 1997 dans la clairière de la forêt domaniale du Château de Ripaille, sur la commune de Thonon-les-Bains en Haute-Savoie.

Le 18 janvier 2007, Jacques Chirac et Simone Veil, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et ancienne déportée, ont inauguré une plaque commémorative dans la crypte du Panthéon de Paris en présence de nombreuses personnalités dont le prix Nobel de la paix Elie Wiesel. Il s'agissait de rendre hommage aux « Justes de France » et aux héros anonymes qui ont sauvé des milliers de Juifs pendant la deuxième guerre mondiale. À cette date, ce titre a été décerné à 2 725 Français dont 240 sont encore en vie. À cette occasion, le Président de la République a prononcé un discours rappelant le refus de l'indifférence et de l'aveuglement face à l'attitude haineuse du gouvernement de Vichy.

On peut lire sur la plaque le texte suivant :

« Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'occupation, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre. Nommés « Justes parmi les nations » ou restés anonymes, des femmes et des hommes, de toutes origines et de toutes conditions, ont sauvé des juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination. Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité. »

Cette cérémonie a fait suite à la déclaration du 16 juillet 1995 au Vélodrome d'Hiver dans laquelle le Président Chirac disait: « La folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français », reconnaissant ainsi le rôle de l'administration française dans la déportation des Juifs en France.

Le 14 juin 2006, le Mémorial de la Shoah a inauguré une « allée des Justes » avec les noms de tous les Justes de France, à proximité du Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 Juifs déportés de France.

Des Allemands qui furent des « Justes »

Même au cœur du Reich, il y eut des "Justes". Le mémorial de Yad Vashem, a reconnu 321 Allemands et 80 Autrichiens, qui risquèrent leur vie pour sauver des Juifs d'une façon encore plus périlleuse que les habitants des pays occupés par les nazis.

Parmi eux citons :

- Le sergent Hugo Armann, en poste à Baranowice en Pologne orientale, a aidé de nombreux Juifs à s'enfuir du ghetto et leur a fourni des armes, ce qui leur a permis de gagner les forêts où ils ont rejoint les partisans.
- Le commandant Eberhard Helmrich, directeur d'une station agricole à Drohobycz, en Pologne, s'est occupé d'un grand nombre de femmes juives Polonaises et Ukrainiennes en leur procurant des faux papiers d'identité; ceci leur permit de gagner Berlin où elles sont devenues employées dans des maisons allemandes dont les

propriétaires ignoraient tout de leur origine.

- À Przemysl, en Pologne, le commandant Max Liedtke empêcha les SS d'effectuer une rafle des Juifs de la ville. Il fut révoqué de son poste et envoyé au front. Il mourut en captivité en URSS.
- Oskar Schindler, un homme d'affaire allemand travaillant à Cracovie en Pologne, sauva à lui seul et par un tour de force sans précédent, quelques 1200 Juifs.
- Ursula Meissner une jeune comédienne qui habitait seule le grand appartement de ses parents au Prenziauer Berg a caché trois Juifs.

Pour terminer cette énumération, on se doit d'honorer l'action des femmes allemandes de la Rosenstrasse. En février 1943, Goebbels donne l'ordre de déporter les 5000 Juifs qui vivent encore à Berlin et qui sont affectés de force dans des usines. Un tiers d'entre eux sont mariés à des femmes allemandes aryennes. Celles-ci vont manifester quotidiennement dans la Rosenstrasse et elles obtiennent satisfaction. C'est la période de la bataille de Stalingrad et les Nazis ont peur d'une rupture du front intérieur. Les hommes sont libérés. On va même en rechercher certains dans les camps où ils avaient été déportés.

Controverses

La nature religieuse du titre de « Juste parmi les nations » entraîne quelques critiques : ainsi les Juifs qui sauveront des Juifs, comme les frères Bielski, ne sont pas considérés comme des Justes. Certains débats ont eu lieu sur le fait de savoir si sauver des Juifs convertis au christianisme pouvait être considéré comme une action de Justes. Les avis divergent sur cette question.

Par ailleurs, les motivations de ceux qui sauveront des Juifs ne sont pas toujours claires. L'affaire Finaly montre comment on peut successivement sauver des enfants, les séquestrer et « voler leur âme ». Maurice Rajsfus publie des témoignages sur l'ambiguïté de certaines démarches de sauveteurs d'enfants dans *N'oublie pas le petit Jésus !, L'Église catholique et les enfants juifs (1940-1945)*. David G. Dalin propose paradoxalement de compter le pape Pie XII parmi les Justes. Robert Satloff rappelle quant à lui que de nombreux musulmans d'Afrique du Nord aidèrent à sauver des juifs et auraient pu mériter le titre de Juste.

Note

On ignore le nombre exact de juifs sauvés grâce à l'aide des Justes, mais on en compte plusieurs dizaines de milliers. Voici des chiffres approximatifs du nombre des survivants pour quelques pays européens :

Pays	Nombre approximatif de survivants
Albanie	1 800
Allemagne et Autriche	5 000 à 15 000
Belgique	26 000
Danemark,	7 200
France	plus de 200 000
Grèce	3 000 à 5 000
Hongrie	plus de 200 000

Italie	35 000
Lithuanie	1 000
Norvège	900
Pays-Bas	16 000
Pologne	25 000 à 45 000
Yougoslavie	5 000